

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-deux, le 05 octobre, le Conseil Municipal de la Commune de Montguyon s'est réuni en session 4<sup>ème</sup> ordinaire à 20 heures 30 à la mairie, sous la présidence de Monsieur Julien MOUCHEBOEUF, Maire.

Date de convocation : 28 septembre 2022

Date affichage : 06 octobre 2022

Nbre de Conseillers : 19

En exercice : 19

Présents : 12

Votants : 12

Pour : 12

**Etaient présents** :

Julien MOUCHEBOEUF, Ghislaine GUILLEMAIN, Ludovic GIRARD, Lionel NORMANDIN, Sophie BRODUT, Carine MOULY-MESAGLIO, Raymond NUVET, Didier MOUCHEBOEUF, Simone ARAMET, Charlotte DENIS-CUVILLIER, Gaëtan BUREAU, Nathalie CHATEFAU

**Etaient excusés** : Olivier CHARRON, Annie CHARRASSIER, Christophe METREAU, Marie BERNARD, Claire RAMBEAU-LEGER, Marc LIONARD, et Claude NEREAU.

**Etait absent** :

Secrétaire de séance : Simone ARAMET

**OBJET** : Extension du restaurant du groupe scolaire

**Demande de subvention auprès de l'Etat au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local 2022 (DSIL) et du Conseil Départemental de la Charente-Maritime.**

Monsieur Le Maire informe les membres du Conseil municipal que la commune souhaite procéder à l'extension du restaurant scolaire.

Ce projet a pour objectif de rendre le temps du repas plus agréable dans des locaux modernes et adaptés mais également de permettre à l'équipe de travailler dans de bonnes conditions et de sécurité alimentaire.

Monsieur Le Maire précise que la commune pour cet investissement peut bénéficier d'un soutien financier au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local 2022 (DSIL) avec une prise en charge à hauteur de 133 002.50 euros et au titre du Fond du Conseil Départemental de la Charente-Maritime avec une prise en charge à hauteur de 92 088 euros

Le plan de financement se décompose de la manière suivante :

Coût estimatif de l'opération	
Poste de dépenses (Les montants indiqués dans chaque poste de	Montant prévisionnel HT
Mission de Maîtrise d'Œuvre	21 805,00 €
Travaux de création l'extension	285 155,00 €
<b>Coût HT</b>	<b>306 960,00 €</b>

Plan de financement prévisionnel				
Financiers	Sollicité ou acquis	Base subventionnable HT	Montant subvention HT	Taux intervention
DSIL 2022	Sollicité	306 960,00 €	133 002,50 €	43,33%
Conseil départemental	Sollicité	306 960,00 €	92 088,00 €	30,00%
<b>Sous-total</b>			<b>225 090,50 €</b>	
<b>Autofinancement</b>			81 869,50 €	26,67%
<b>Coût HT</b>			<b>306 960,00 €</b>	100,00%

## AR Prefecture

017-2111  
Reçu le 06/10/2022  
Publié le 06/10/2022

Monsieur le Maire demande aux membres présents de valider la demande de soutien financier auprès de l'Etat au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local 2022 (DSIL) d'un montant de 133 002,50 euros correspondant à 43,33% de la somme totale actualisée des travaux de 306 960 euros HT et au titre du Fond du Conseil Départemental de la Charente-Maritime avec une prise en charge à hauteur de 92 088 euros correspondant à 30% de la somme totale actualisée des travaux de 306 960 euros HT.

### LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, DECIDE :

- **DE VALIDER** le projet de travaux de l'extension du restaurant du groupe scolaire de la commune d'un montant total actualisé de 306 960 euros HT,
- **DE VALIDER** la demande de soutien financier auprès de l'Etat au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local 2022 (DSIL) pour un montant de 133 002,50 euros et au titre du Fond du Conseil Départemental de la Charente-Maritime avec une prise en charge à hauteur de 92 088 euros concernant le projet d'extension du restaurant scolaire sur la commune,
- **D'AUTORISER** Monsieur à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits  
Ont signé au Registre les membres présents  
Pour copie conforme  
Le Maire,  
Julien MOUCHEBOEUF

